

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

**Jeudi 20 mai 2021, 12H15, par WEBEX**

### Présent-e-s :

Président : Christophe Ollier

Membres : Allison Beretta, Nicolas Chappuis, Hugo Clémence, Valérie Défago Gaudin, Annik Dubied, Jean-Philippe Dunand, Elisa Lorenzo Garcia, Delphine Guillet, Olivier Hari, Adrian Holzer, Gilles Lauener, Pierre-Alain Mariaux, Arielle Moro, Nerea Parro Gomez, Loris Petris, Sergio Rasmann, Carolina Salva Lopez, Marco Severino, Benoît Valley

Membres du Rectorat  
(voix consultatives):

Jean-Marie Grether, Martin Hilpert, Felix Kessler, Kilian Stoffel

### Excusé-e-s :

Membres : Adrian Bangerter, Naomi Chodan, Maeva Ciarleglio, Corinne Rossari

Membres du Rectorat  
(voix consultatives) :

Nathalie Tissot

### Procès-verbal :

Caroline Gillardin Masci

### Ordre du jour

1. Accueil et information
2. Approbations :
  - a. de l'ordre du jour
  - b. du PV de la séance du 22 avril 2021
3. Pétition nationale pour mettre fin à la précarité dans les hautes écoles suisses  
« Pour la création d'emplois permanents dans le monde académique: de meilleures conditions de recherche, d'enseignement et de travail »
  - a. Rappel de la problématique par Mme Wiebke Wiesigel et M. César Jaquier
  - b. Vote
4. Groupe de travail en charge de proposer au Conseil d'Etat 4 membres pour le Conseil de l'Université (Rapporteur : Adrian Holzer)
5. Election d'un membre du Bureau
6. Grève - climat
7. Communications du Rectorat
8. Divers

## Procès-verbal

### **1. Accueil et information**

Le président Monsieur Christophe Ollier (CO) accueille tout le monde.

### **2. Approbations :**

#### **a. de l'ordre du jour**

La présentation de Mme Maryline Grand-Guillaume est reportée au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Un membre a demandé que l'on ajoute à l'ordre du jour un point Grève-Climat. On le traitera en point 6. L'ordre du jour est approuvé.

#### **b. du PV de la séance du 22 avril 2021**

Mme Arielle Moro était présente durant la séance du 22.04.2021. Ceci sera ajouté au PV. Le PV est approuvé.

### **3. Pétition nationale pour mettre fin à la précarité dans les hautes écoles suisses « Pour la création d'emplois permanents dans le monde académique: de meilleures conditions de recherche, d'enseignement et de travail »**

#### **a. Rappel de la problématique par Mme Wiebke Wiesigel et M. César Jaquier**

M. César Jaquier remercie tout le monde. Suite à la présentation, il a souhaité demande un vote de soutien de l'AU. Il ne va pas revenir en détail sur la pétition, mais souhaite rappeler l'importance de cette dernière. Il soulève l'importance d'engager une discussion avec l'ensemble des acteurs pour repenser le système académique suisse, et ne pas penser que structurellement on ne peut rien faire. Le titre de la pétition est « Pour la création d'emplois permanents dans le monde académique ». Son but est de mettre fin à la précarité du corps intermédiaire dans les universités et Hautes Ecoles HES. Sa revendication principale est la création d'un nombre conséquent de postes stables (non la stabilisation générale de tous les postes du corps intermédiaire).

Wiebke Wiesigel souhaite que l'AU vote sur cette pétition car tous les corps du milieu académiques sont représentés dans cet organe. Elle rappelle que la précarité qui touche le corps intermédiaire a de répercussions non seulement sur le bien-être des membres du corps intermédiaire, mais également sur la qualité de la recherche d'une manière générale, sur le travail en équipe, etc, ce qui entraîne des répercussions sur tous les membres de la communauté universitaire. Pourquoi voter aujourd'hui ? l'enjeu du vote est que l'AU reconnaisse qu'il y a une précarité dans les conditions de travail du CI dans les universités et hautes école en Suisse, que cela constitue un problème et qu'il faut agir. Une des pistes à explorer est la création davantage de postes stables dans ce milieu académique.

#### **b. Vote**

Acceptez-vous que l'Assemblée de l'Université de Neuchâtel apporte son soutien à la *Pétition academia* ?

Réponse 11 oui, 3 non et 5 blancs. L'AU accepte donc d'apporter son soutien à cette pétition.

### **4. Groupe de travail en charge de proposer au Conseil d'Etat 4 membres pour le Conseil de l'Université (Rapporteur : Adrian Holzer)**

M. Adrian Holzer indique que 3 des 4 membres du CU proposés par l'AU en 2017 sont intéressé-e-s à un nouveau mandat de 4 ans. Le groupe de travail va s'entretenir avec les 3 intéressé-e-s début juin afin d'avoir leur vision. Le groupe de travail pencherait plutôt pour une reconduction de leurs mandats en raison de l'expérience acquise. Le groupe de travail a établi une liste de critères pour le/la/les prochain-e-s candidat-e-s :

- Personne interne à l'UniNE qui en connait bien les mécanismes,
- Personnes qui peut faire plusieurs mandats (attention à la limite d'âge de 70 ans),

- Qui a un poste à durée indéterminée. (Le choix porterait donc plutôt sur une personne du corps professoral ou du PATB)
- Personne avec un bon réseau politique et académique.

Le groupe de travail ne propose pas de mettre un poste au concours, mais invite les membres de l'AU à proposer des noms parmi des personnes de leurs réseaux. De son côté, le groupe de travail cherchera également un-e candidat-e potentiel-le.

L'AU devra se prononcer sur la reconduction du mandat des 3 membres actuel du CU, mais peut également refuser ces candidatures. Plusieurs membres interviennent. Les uns pensent qu'il serait bien de trouver de nouvelles/nouveaux membres afin d'avoir un renouvellement et du sang neuf, d'autres trouvent dommage d'exclure la possibilité d'avoir un-e membre du corps étudiant car son regard est fondamental. De plus, ce corps représente un grand nombre de personnes et est peu représenté actuellement. Un membre répond que le CU a été monopolisé par des tâches de mise en route de son propre corps et par la mise en route de la nouvelle loi (LUNE). Il s'est surtout installé dans sa fonction et n'a pas pu exercer beaucoup ses activités. Il ne sert à rien de changer l'intégralité du CU juste « pour changer ». Le rôle d'un membre du CU est de définir la politique universitaire et apporter une expertise externe à l'UniNE et à l'Etat. Cela peut se faire au niveau cantonal, mais également national et international, donc il est important d'avoir des gens qui en ont bonne connaissance. Ce rôle s'inscrit dans la durée et il serait une erreur de renouveler tous les membres actuels. Il ne met pas en cause le rôle des étudiant-e-s mais pense que les étudiant-e-s peuvent mieux se faire entendre au sein de l'AU, lieu où tous les corps sont représentés ainsi que les doyen-ne-s et rectorat. Le groupe de travail a décidé d'entendre les 3 membres actuels du CU, mais cela ne signifie pas qu'ils-elles seront reconduit-e-s automatiquement. Ce sera à l'AU de trancher. CO indique qu'il serait bien qu'au moins un-e étudiant-e puisse amener son point de vue au CU, car son regard est différent et peut pousser à de nouvelles réflexions (par exemple étudiant-e-s étrangers, etc).

Le groupe de travail invite les membres à proposer des candidatures. L'idée générale est de proposer une liste variée afin que chacun-e ait la possibilité d'élire les candidat-e-s de leur choix.

## **5. Election d'un membre du Bureau**

Gilles Lauener, Conseiller aux études de la Faculté de droit se propose en tant que membre du Bureau. Il est le seul membre à se proposer. Il est élu par acclamation et remercié.

## **6. Grève – climat**

CO donne la parole à un membre qui a demandé à ce que l'on mette ce point à l'ordre du jour. Le membre indique qu'après relecture du PV de la séance précédente, il a constaté que l'AU n'avait pas pris de décision. Il rappelle qu'un courriel du Comité Grève du climat a été envoyé dernièrement à plusieurs instances de l'UniNE. Il y était indiqué que la Grève du Climat avait été soutenue officiellement par l'AU en 2019. Mais aucune demande de soutien officielle à la Grève pour l'Avenir qui a lieu le 21 mai 2021 n'a été demandée. En résumé, le soutien de l'Assemblée de l'Université à la Grève du Climat et le sous-entendu d'un soutien à la Grève pour l'Avenir ne paraît reposer sur aucune décision récente de l'Assemblée de l'Université. Le membre demande si l'AU souhaite se positionner ?

Plusieurs membres interviennent:

- Un membre indique que ce courriel n'a pas été clairement formulé et s'adressait au PATB. Il laissait sous-entendre que l'AU soutenait cette nouvelle grève. Est-ce qu'il aurait été mieux de faire un démenti ou ne pas réagir ? l'AU peut effectivement y réfléchir. Est-ce qu'on réfléchit sur la forme du message ou sur le fond, à savoir soutenir la Grève du Climat, et si oui sous quelle forme ? Les questions sont multiples et méritent un long débat.
- Un membre souhaite qu'une décision soit prise. Il indique que de nombreuses personnes de tous les corps sont engagées pour le climat et serait très déçues si l'AU faisait un démenti ou ne prenait aucune décision. Il est important que les gens se sentent soutenus par l'AU. Il invite les membres à soutenir la Grève pour l'Avenir, ou à remettre ce point très prochainement dans un nouvel ordre du jour. Toutefois, le repousser de séance en séance n'apportera pas grand-chose.
- Est-ce qu'on veut parler de ce sujet aujourd'hui ? une promesse de soutien n'a pas été demandée. Il faudrait plutôt se positionner sur des questions plus concrètes et prendre le temps d'y réfléchir.

- Cette question devrait être mise à l'ordre du jour car on ne connaît pas les différences entre les 2 grèves et la thématique (climat) est très importante. Cette question en soulèvera une autre : est-ce que l'AU en tant qu'organisme devrait soutenir ces points ? Si oui dans quelle mesure ? Il y a 4 corps dans cette assemblée et des personnes avec de nombreux avis. Si on se prononce pour la Grève est-ce qu'on soutient l'absence des personnes au travail ? Quelles sont les compétences de l'AU ?
- La Grève pour l'Avenir est demain. Il est trop tard pour prendre une décision car l'AU n'est pas mûre pour l'instant. C'est essentiel de discuter de ce que l'AU peut/doit soutenir, en n'oubliant pas quelles sont ses fonctions. Même si on est convaincu par la cause, est-ce qu'elle peut se positionner par rapport à cela ? Il est important de savoir sur quoi l'AU peut ou non se prononcer. Il serait d'ailleurs bien que cela soit mieux précisé sur les ordres du jour.
- On peut discuter des diverses thématiques dans l'avenir, sans pour autant oublier les compétences de l'AU (participe dans la mesure prévue par la loi à l'élaboration des grandes orientations de la politique et de la stratégie de l'Université, préavis de documents stratégiques, etc).
- Etant donné que l'AU a soutenu l'objectif du mouvement de la grève en 2019, il n'y a pas de raisons de revenir là-dessus et d'intervenir. On ne devrait pas se prononcer aujourd'hui.
- Il y aura des grèves du climat régulièrement dans le futur donc il faut qu'on revienne sur cette thématique les prochaines séances. Il serait bien d'y réfléchir. Un membre indique qu'il a vu des tracts circuler, stipulant un soutien de l'AU à la grève de demain. Il est donc nécessaire d'avoir un contact avec les organisateurs.

On va prolonger le débat dans une prochaine séance et le Bureau en reparlera. On ne va pas voter sur le sujet aujourd'hui.

L'AU décide par rapport à la grève de demain de répondre à l'e-mail du Comité Grève du Climat Unine reçu en date du 12 avril 2021 en indiquant qu'elle a pris bonne note du courriel et qui a suscité une discussion parmi ses rangs. Il lui importe de préciser que le soutien évoqué fait référence à une prise de position de la précédente AU (2017-2020). Concernant la Grève pour l'Avenir du 21 mai 2021, l'AU n'ayant pas été sollicitée, elle ne peut malheureusement pas prendre position. Toutefois, l'avenir de la planète, les risques liés au changement climatique et la durabilité restent des sujets de préoccupation importants pour les membres de la communauté universitaire dont l'Assemblée fait office de représentation institutionnelle. Elle aura encore l'occasion d'aborder ces thématiques lors de ses futures délibérations. Le bureau s'occupera de la rédaction et de l'envoi de cet e-mail aujourd'hui.

Plus tard dans la conversation un membre du corps professoral indique qu'il a été interpellé plusieurs fois par les étudiant-e-s pour la Grève de l'Avenir qui aura lieu demain car il étudie les changements climatiques. Qu'en est-il de l'implication des professeur-e-s par exemple ? Le recteur indique que l'UniNE a une obligation de réserve en tant qu'institution d'un point de vue politique. Les personnes peuvent s'engager en tant que citoyenne et faire la grève par exemple mais sans pour autant engager l'institution. L'AU précédente avait apporté son soutien aux objectifs du mouvement sans se prononcer sur les moyens pour y parvenir. En 2019, des cours avaient par exemple été organisés avec la thématique du climat. Ils avaient un caractère scientifique par rapport aux conditions climatiques, ce qui ne pose aucun problème, bien au contraire. Les thématiques liées aux changements climatiques, la durabilité, etc sont très importantes à développer au sein des cours. Mais les personnes qui veulent faire la grève doivent le faire sous engagement personnel. L'Université est une institution et ne devrait pas s'engager, en tant que telle, dans une manifestation.

## 7. Communications du rectorat

- Le recteur indique que la nouvelle Conseillère d'Etat Mme Crystel Graf a été nommée cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports. Le rectorat l'a contactée pour discuter de nombreux points, notamment la mise en place commune d'une procédure pour le prochain Plan d'intentions qui sera préavisé par l'AU.

- La Fondation de l'Université a siégé ce matin pour la première fois. Le CU a beaucoup aidé à la mise en route de ce projet qui devrait être opérationnel dès la rentrée. Le but de cette fondation est de permettre de lever des fonds externes pour le soutien à l'UniNE pour toute sorte d'activité différentes dans l'institution académique.

#### **8. Divers**

Un membre du corps étudiant indique que FEN a reçu de la part d'un ancien étudiant de l'UniNE une somme de 5000 frs. La FEN a décidé de créer un fonds d'urgence pour aider les étudiant-e-s dans la précarité confronté-e-s à l'impossibilité de boucler le mois. La FEN a reçu de nombreux messages d'étudiant-e-s qui sont dans des situations financières graves. Certain-e-s ont dû faire des emprunts à la banque pour pouvoir payer leurs études. Le membre invite les membres présent-e-s à se renseigner pour voir si des associations, organes, etc seraient prêts à porter assistance, même s'il s'agit d'un petit montant. La FEN recueille volontiers ces dons. Une structure administrative et légale a été mise en place. Le membre indique qu'il reviendra sur ce point et le mettra à l'ordre du jour d'une prochaine séance de l'AU. OC lui demande de faire parvenir à l'AU plus de détails sur la structure administrative et des ces fonds d'urgence.

OC rappelle que si un membre veut mettre un nouveau point à l'ordre du jour, il doit en informer le Bureau au moins 10 jours avant ladite séance.

La prochaine séance de l'AU aura lieu le 1er juillet.

La séance est levée à 13h45.